

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil municipal de Montcerf-Lytton tenue le lundi 9 janvier 2012 à 19.30 heures au deuxième étage du centre communautaire au 18 rue Principale Nord.

Sont présents ; Messieurs Jean-Guy Lavergne, Réal Lajeunesse, Serge Lafontaine, Claude Desjardins, Ward O'Connor et Yvon Rivet

Autres présences;

Martine Duperré, Réjean Côté, René Côté, Pierre Gauthier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum est vérifié et l'assemblée débute à 19.30 heures. Monsieur Alain Fortin maire, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous. Madame Liliane Crytes exerce les fonctions de secrétaire.

2012-01-01

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le conseiller Claude Desjardins propose et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté.

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les personnes présentes à la période de questions

2012-01-02

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 DÉCEMBRE 2011

Monsieur le conseiller Serge Lafontaine propose et il est résolu d'adopter le procès-verbal du 5 décembre 2011 tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

2012-01-03

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 DÉCEMBRE 2011

Monsieur le conseiller Claude Desjardins propose et il est résolu d'adopter le procès-verbal du 19 décembre 2011 tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

2012-01-04

ADOPTION DES COMPTES ACQUITTÉS ET DES COMPTES FOURNISSEURS DE LA PÉRIODE

Monsieur le conseiller Jean-Guy Lavergne propose et il est résolu que les listes de comptes et chèques suivants soient approuvées telles que présentées.

Comptes fournisseurs acquittés ;

Chèques # 12272 au # 12335 pour un montant de 58,148.89\$

Comptes fournisseurs à payer ; chèques # 12336 au # 12405 pour un montant de 53,069.91\$ incluant les salaires du mois.

Certificat de disponibilité

Je soussignée Liliane Crytes, directrice générale/secrétaire, trésorière de la municipalité de Montcerf-Lytton certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-devant sont engagées.

Liliane Crytes,
Directrice générale

Adoptée à l'unanimité

2012-01-05

COMITÉ DES CITOYENS ; DEMANDE DE DON POUR LE CARNAVAL

CONSIDÉRANT QUE la tenue du carnaval de Montcerf-Lytton a des retombées économiques pour la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité contribue à chaque année pour venir en aide à l'organisation de l'événement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Guy Lavergne et il est résolu de verser un don de 1000.00 \$ au Comité des Citoyens de Montcerf-Lytton.

Adoptée à l'unanimité

2012-01-06

DEMANDE DE DON; ASSOCIATION SAUVETAGE HAUTE-GATINEAU

CONSIDÉRANT QUE l'association de sauvetage Haute-Gatineau est un organisme de sauveteurs bénévoles qui sauvent des vies aux quatre coins de la Haute-Gatineau ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité vient en aide à cet organisme depuis plusieurs années ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Desjardins et il est résolu de verser un don de 100 \$ à cet organisme.

Adoptée à l'unanimité

2012-01-07

DON; SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES HAUTES-RIVIÈRES

CONSIDÉRANT QUE la société québécoise des Hautes Rivières célébrera cette année le 60^e anniversaire de son incorporation;

CONSIDÉRANT QUE la société organisera des activités spéciales pour souligner cet anniversaire;

CONSIDÉRANT QUE la SNQHR souhaite réaliser une brochure historique pour cette occasion;

CONSIDÉRANT QUE la SNQHR nous demande la somme de 150\$ pour la réalisation de cette brochure;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Lafontaine et il est résolu d'accorder la somme de 150\$ à la SNHQR pour la réalisation de cette brochure historique.

Adoptée à l'unanimité

2012-01-08

C.S.H.B.O.; DEMANDE DE BOURSES POUR LES ÉLÈVES

CONSIDÉRANT QUE la commission scolaire Haut-Bois de l'Outaouais désire encourager des élèves méritants ;

CONSIDÉRANT QUE la CSHBO demande à la municipalité une contribution financière ;

CONSIDÉRANT QU'une personne de la municipalité bénéficiera de cette bourse ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Réal Lajeunesse et il est résolu de verser un don de 100.00 \$ pour offrir une bourse à un étudiant de la C.S.H.B.O.

Adoptée à l'unanimité

2012-01-09

DEMANDES DE DONS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est sollicitée chaque année par diverses associations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Réal Lajeunesse et il est résolu de verser un don de 20.00 \$ aux organismes suivants ;

- Leucan
- Fondation de l'hôpital Ste-Justine
- Fibrose Kystique
- La société de l'arthrite
- Fondation des auberges du cœur
- Fondation des aveugles
- Association pulmonaire
- Croix-rouge
- Fondation québécoise du cancer

Adoptée à l'unanimité

2012-01-10

DÉJEUNER AU PROFIT DE CENTRAIDE

Proposé par le conseiller Yvon Rivet et il est résolu que le déjeuner du maire au profit de Centraide aura lieu le dimanche 26 février de 8.00 heures à 14.00 heures. Le coût du déjeuner sera de 5.00\$.

Adoptée à l'unanimité

2012-01-11

DÉFI EN PATINS

Monsieur Yvon Rivet propose et il est résolu de s'inscrire auprès de l'unité régionale des loisirs de l'Outaouais pour le Défi en patins de l'Outaouais 2012.

La journée sélectionnée sera le dimanche 26 février de 13.00 à 16.00 heures pour du patin, de la marche et de la glissade.

Monsieur Réal Lajeunesse sera responsable de l'activité.

Adoptée à l'unanimité

2012-01-12

MANDAT À LA FIRME EXP INC./CHEMIN DE MONTCERF

CONSIDÉRANT QUE la firme Exp Inc nous a déposé une étude géo-technique pour les travaux sur le chemin de Montcerf;

CONSIDÉRANT QUE cette étude a été envoyée au ministère de la Sécurité publique pour approbation;

CONSIDÉRANT QUE la sécurité publique nous a fait parvenir leurs commentaires en date du 21 décembre et que celle-ci nous recommande de discuter avec nos ingénieurs de solutions alternatives à l'encochement en rivière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ward O'Connor et il est résolu de mandater la firme EXP Inc de nous présenter d'autres solutions pour ce chemin.

Adoptée à l'unanimité

2012-01-13

BACS ROULANTS; ACHAT EN GROUPE

CONSIDÉRANT QUE depuis deux ans, le conseil offre aux citoyens, la possibilité d'obtenir des bacs pour le recyclage et les déchets domestiques;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé à l'achat de 208 bacs depuis ces deux années;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Blue Sea désire faire l'achat de bacs roulants et demande aux municipalités leurs intérêts dans un projet d'achat de bacs roulants par un regroupement de municipalités;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Lafontaine et il est résolu d'informer la municipalité de Blue Sea de notre intérêt pour l'achat en regroupement d'environ 200 bacs à condition que le prix soit moindre que 75\$ du bac.

Adoptée à l'unanimité

2012-01-14

COMITÉ TECHNIQUE EN LOISIRS

CONSIDÉRANT QUE la MRC Vallée-de-la-Gatineau demande aux municipalités de nommer par voie de résolution un substitut pour remplacer, le cas échéant, son représentant désigné sur le comité technique en loisirs de la MRC Vallée-de-la-Gatineau

CONSIDÉRANT QUE la municipalité en date du 4 avril dernier avait mandaté le conseiller Monsieur Réal Lajeunesse et pour substitut et Madame Christiane Cloutier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvon Rivet et il est résolu de renommer Madame Christiane Cloutier substitut au conseiller Réal Lajeunesse pour siéger sur le comité technique en loisirs de la MRC Vallée-de-la-Gatineau.

Adoptée à l'unanimité

2012-01-15

RÉSULTAT DU CONCOURS DE DÉCORATIONS DE NOËL

Proposé par le conseiller Yvon Rivet et il est résolu de remettre les prix aux gagnants du concours de décorations de Noël.

Vingt (20) personnes ont participé cette année.

Prix d'excellence de 100 \$ à Monsieur Jean-Pierre Vidal au 23 chemin du lac Lytton

Prix pour la beauté de 75 \$ à Madame Sonia Larche au 119 principale sud

Prix pour les plus originales de 50 \$ à Madame Jocelyne Laroche au 126 chemin de Lytton

Coup de cœur du jury, un montant de 50 \$ à Monsieur Raoul Lapratte au 151 chemin de Lytton.

Le prix de participation de 25.00 \$ à Madame Kim Crites au 47 principale Nord

Madame Josée Danis et madame Nicole Riendeau Danis de Montcerf-Lytton ont été juges du concours.

Le conseiller responsable du concours, Monsieur Yvon Rivet a accompagné les juges dans leur visite de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

2012-01-16

INDEXATION DES SALAIRES

Le conseiller Claude Desjardins propose et il est résolu d'indexer de 2.5% de l'heure le salaire des employés pour l'année 2012.

Adoptée à l'unanimité

2012-01-17

AVIS DE MOTION

Un avis de motion avec un projet de règlement #2012-51 relatif au traitement des élus municipaux et autorisant le versement d'une allocation de transition à certaines personnes est déposé par le conseiller Serge Lafontaine. Ce règlement sera adopté à l'assemblée du 6 février 2012.

2012-01-18

ACCEPTATION; CONTRATS DE TRAVAIL

Proposé par le conseiller Réal Lajeunesse et il est résolu d'accepter les nouveaux contrats de travail de Madame Liliane Crytes, directrice générale et Madame Martine Duperré, directrice adjointe et inspectrice tel que discuté et déposé.

Il est entendu d'autoriser le maire à signer lesdits contrats avec les employés.

Note; Le conseiller Jean-Guy Lavergne se retire de la décision, car il est en conflit d'intérêts.

Adoptée à l'unanimité

2012-01-18

SALAIRE AU DIRECTEUR DU SERVICE D'INCENDIE ET
À SON ASSISTANT

CONSIDÉRANT QUE depuis l'adoption du schéma de couverture de risques en incendies, cela apporte beaucoup plus de travail au directeur du service d'incendies et son assistant;

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu d'augmenter son salaire mensuel et d'accorder un salaire mensuel également au directeur adjoint;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Guy Lavergne et il est résolu d'accorder une augmentation de l'allocation mensuelle du directeur des services des incendies. Un montant de 300\$ lui sera accordé mensuellement et 100\$ sera accordé à son assistant directeur Monsieur Sylvain Cyr.

Adoptée à l'unanimité

2012-01-19

DEMANDE AU MDDEP POUR INSTALLATION DE BORNES SÈCHES

CONSIDÉRANT QUE dans le schéma de couverture des risques en incendie, il est recommandé d'avoir des bornes sèches pour le service d'incendies;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire faire construire des bornes sèches à divers endroits dans la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE pour ce faire, il faut une autorisation du ministère du Développement durable, de la Faune et des Parcs et auprès du ministère des Ressources naturelles;

EN CONSÉQUENCE, Monsieur Yvon Rivet et il est résolu de mandater le maire Alain Fortin et la directrice générale Liliane Crytes a faire une demande d'autorisation pour installer sept bornes sèches aux endroits définis dans la demande ci-jointe auprès du Ministère du Développement durable, de la Faune et des Parcs et du ministère des Ressources naturelles.

Adoptée à l'unanimité

2012-01-20

NOMINATION DE SYLVAIN CYR/ ASSISTANT DIRECTEUR

Sur recommandation du directeur du service d'incendie Monsieur Stéphane Mercier, il est proposé par le conseiller Serge Lafontaine et il est résolu de nommer Monsieur Sylvain Cyr, assistant directeur.

Adoptée à l'unanimité

2012-01-21

LISTE DES POMPIERS 2012

Proposé par le conseiller Jean-Guy Lavergne et il est résolu d'accepter la liste des pompiers au 1^{er} janvier 2012 tel que déposé par le directeur.

Stéphane Mercier, directeur
André Nault, lieutenant
Roger Paradis, capitaine
Luc Clément
Mathieu Lacaille
Marc-Antoine Langevin
Patrick Morin
Daniel St-Jean

Sylvain Cyr, assistant
Gaston Paradis, capitaine
Serge Boisvert,
Michael Gagnon
Daniel Lamarche
Raoul Lapratte
Sébastien Saumure

Adoptée à l'unanimité

2012-01-22

AVIS DE MOTION

Suite à la demande de Monsieur Rock Patry pour exploiter une sablière sur son terrain (3 319731) le conseiller Ward O'Connor dépose un avis de motion afin de modifier le règlement de zonage #118 de la municipalité et d'ajouter l'usage e1 dans la zone A 116.

2012-01-23

APPUI AUPRÈS DE LA CPTAQ;
MONSIEUR YVES DANIS

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Rock Patry propriétaire du lot 3 319731 a pour projet d'exploiter une sablière sur son terrain d'une grandeur de 29.50 hectares;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a appuyé Monsieur Patry dans sa demande auprès de la Commission de protection de territoire agricole du Québec;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Patry à besoin d'un endroit pour l'entreposage temporaire d'agrégats provenant de l'exploitation de la sablière;

CONSIDÉRANT QUE celui-ci a demandé à Monsieur Yves Danis de lui accorder l'autorisation pour entreposer de l'agrégat sur une partie du lot 3,319732;

CONSIDÉRANT QUE ce terrain est dans une zone agricole et que Monsieur Danis a fait une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil n'a pas d'objection à cette demande;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Lafontaine et il est résolu d'appuyer la demande de Monsieur Yves Danis afin qu'il obtienne l'autorisation de laisser une partie de son terrain (lot 3,319732) à Monsieur Rock Patry pour entreposer des agrégats.

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS

2012-01-24

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 20.50 heures, Monsieur Jean-Guy Lavergne propose et il est résolu de lever l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

Alain Fortin
Maire

Liliane Crytes
directrice générale /secrétaire, trésorière